

LES IDÉES REÇUES DE LA RSE SILMO PARIS 2025



Idée reçue #1

RSE = protection de l'environnement

Pas seulement !

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), est une démarche **globale** qui repose sur **3 grands piliers** :

Environnemental

Réduction des émissions de gaz à effet de serre (responsables du changement climatique), des pollutions, de la pression sur les ressources naturelles...

Social

C'est-à-dire vis-à-vis des collaborateurs : qualité de vie au travail, santé et sécurité, inclusion, dialogue social...

Sociétal

C'est-à-dire vis-à-vis de la société au sens large : ancrage local, relations avec les parties prenantes...

—

Idée reçue #2

La RSE, ça coûte trop cher.

Oui, la RSE a un coût :

- Matières parfois plus chères,
- Temps des équipes,
- Moyens dédiés

...

Mais elle rapporte aussi !

- Économiser en revoyant les consommations d'énergie, la réutilisation des matières et/ou des packagings...
- Mobiliser l'interne et donner du sens, c'est éviter les coûts de turnover
- Revoir ses process est toujours une belle occasion de les améliorer

- *Communiquer sur le sujet c'est conquérir de nouveaux consommateurs notamment dans les jeunes générations très sensibles au comportement des entreprises*

Et ça peut commencer simplement :

- *Consulter ses factures d'énergie pour identifier les postes énergivores*
- *Lancer un diagnostic (carbone, flux, biodiversité...), parfois subventionné : des aides existent !*
- *Demander aux collaborateurs de faire des propositions sur le sujet dans chacun de leurs métiers*

En bref : La RSE, c'est bon pour la planète et pour le business.


—

Idée reçue #3

Faire du social, c'est un truc d'asso !

Les entreprises aussi sont concernées !

Le pilier social de la RSE concerne toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur. Il s'agit de leur responsabilité envers celles et ceux qui y travaillent.

 *Qualité de vie au travail, santé et sécurité, développement des compétences, égalité des chances, inclusion, dialogue social... sont autant de leviers concrets pour fidéliser, motiver et protéger les collaborateurs.*

 *Parce qu'une entreprise performante, c'est d'abord une entreprise où il fait bon travailler.*

Sans oublier le respect de la réglementation qui, par exemple en France, est très élaborée.

—

Idée reçue #4

Le bioacétate : comme c'est bio, c'est forcément écolo.

Pas si simple !

Il n'existe pas de matériau « responsable » en soi. Tout dépend de l'usage, de la quantité utilisée et du cycle de vie complet du produit.

Le bioacétate est biosourcé, c'est-à-dire issu de la biomasse (une ressource renouvelable, contrairement aux énergies fossiles dont la pétrochimie) et parfois biodégradable... mais cela ne le rend pas forcément plus vertueux :

- *L'acétate de cellulose est une matière plastique fabriquée à partir de cellulose (obtenue à partir de coton ou de bois), déjà biosourcé. Le bioacétate n'indique en rien en quoi la **part de matière « biosourcée »** qui entre dans sa composition est plus importante que pour l'acétate*
- *Sa production reste très **transformée chimiquement**,*

- Il nécessite souvent **plus de matière** que l'acétate classique pour fabriquer une monture (son **impact environnemental peut donc être supérieur**, selon les analyses de cycle de vie).

Attention aux faux-amis :


- **Matériau biodégradable** = décomposition par des micro-organismes dans des conditions précises (chaleur, humidité...).
Mais :
 - Dans les faits, **le produit/packaging rencontre rarement ces conditions réunies** en fin de vie,
 - Le temps de dégradation est **très variable**,
 - **Biodégradable ≠ recyclable.**
- **Matériau biosourcé** = issu (en partie) de ressources végétales.
Mais attention, cela :
 - Accroît la **pression sur les ressources végétales**,
 - Peut entrer en **compétition avec l'alimentation** (surface agricole utilisée pour cultiver le matériau),
 - N'assure **aucune part minium de matière végétale utilisée.**
 → En revanche, une matière biosourcée issue de coproduits ou déchets (agricoles par exemple) peut, dans certains cas, être une bonne alternative.

Idée reçue #5

La seule chose que l'on puisse faire en matière d'environnement : c'est réduire son impact carbone.

Eh bien non !

L'impact climatique n'est qu'une partie de l'impact environnemental d'une entreprise.

 *Impact climatique = émissions de gaz à effet de serre (GES), qui sont responsables du changement climatique.*

Mais il y a aussi :

- **Les pollutions** : chimiques (de l'eau, de l'air, des sols), lumineuse, sonore...
- **L'artificialisation des sols** : bâtiments, cultures intensives...
- **La surexploitation des ressources naturelles** : matières premières, eau...
- **L'introduction d'espèces exotiques envahissantes** : volontaire (cultures...), ou involontaire (via les transports internationaux par exemple).

Tous ces impacts nuisent à la biodiversité. 

Et agir pour le climat ne suffit pas toujours. Par exemple : un barrage hydroélectrique = énergie « verte », mais destruction des écosystèmes aquatiques.

✔ **La bonne approche** : penser **multicritères**.

Grâce aux **analyses de cycle de vie (ACV)**, on évalue l'impact environnemental global d'un produit : climat, eau, pollution, etc.